

# Honoraire de l'agence Cigal Immo

## **HONORAIRES**

(T.V.A. INCLUSE À 20 %)

### **TRANSACTIONS**

#### PROPRIETES BATIES :

- jusqu'à 200.000 €	7 % TTC.
- de 200.000 € à 350.000 €	6 % TTC.
- au dessus de 350.000 €	5 % TTC.

#### TERRAINS CONSTRUCTIBLES :

- jusqu'à 100.000 €	10 % TTC.
- de 100.000 € à 200.000 €	8 % TTC.
- au dessus de 200.000 €	7 % TTC.

PROPRIETES AGRICOLES : 6 % TTC.

FONDS de COMMERCE,  
LOCAUX PROFESSIONNELS : 8 % TTC.

### **LOCATIONS**

Honoraires : Visite, constitution de dossier, rédaction d'acte : 8 € le m<sup>2</sup>  
État des lieux : 3 € le m<sup>2</sup>  
Frais d'entremise charge exclusive du bailleur.

### **AUTRES PRESTATIONS**

ESTIMATION D' UN BIEN : à partir de 120 € TTC